**PRECAUTIONS ET MODE D’EMPLOI APPLICABLES**

**AUX MASQUES A USAGE MEDICAL**

**A L’ATTENTION DES ASSOCIATIONS**

**EN PERIODE DE COVID 19**

Le COVID 19 se transmet :

* par gouttelettes jusqu’à une distance d’environ 1 mètre
* par les mains

Le masque anti-projections à usage médical, dit «masque chirurgical», est destiné à éviter, lors de l’expiration de la personne qui le porte, la projection de salive et de sécrétions des voies aériennes supérieures pouvant contenir des agents infectieux transmissibles soit par gouttelettes, soit par voie aérienne (particules aéroportées). Il protège donc son entourage et son environnement (produits, surfaces).

Le masque chirurgical protège aussi celui qui le porte contre les agents infectieux transmissibles par voie de «gouttelettes» (mais en aucun cas par les agents infectieux transmissibles par voie «aérienne»).

**Masques « chirugicaux » :**

**  **

**Usage unique** des masques à usage médical

**Respect du temps** : la qualité du masque s’altère avec la durée de l’utilisation - port de 3 heures consécutives maximum – vérifier sur ce point les préconisations du fabricant.

**Ne pas stocker de masques ailleurs que dans les boîtes dédiées (exemple : poches).**

***I – Etapes de la technique de pose :***

***Attention, les masques ont un sens de pose à respecter***

1. Lavez-vous les mains et les ongles à l’eau et au savon, ou exercez une friction avec une solution hydroalcoolique avant toute manipulation du masque
2. N’extrayez de l’emballage qu’un seul masque, le masque à utiliser, et saisissez-le par sa partie centrale externe
3. Dépliez-le et repérez le sens de pose (barrette en haut et plis plongeants). Présentez à l’extérieur la mention imprimée sur le masque. En l’absence d’indication spécifique, on applique sur le visage le côté le plus rembourré de la barrette d’ajustement sur le nez.
4. L’appliquer sur le visage en passant les élastiques derrière les oreilles. Si masque à lacets : en le tenant par les liens :

- liens supérieurs noués sur le haut de la tête,

- liens inférieurs noués au niveau du cou, en les tendant suffisamment pour bien déplier le masque et le plaquer sous le menton.

 

Figures 6 : Bonnes modalités d’attache des liens

D’après un dessin original de Xavier Gatineau (CCLIN)

1. Pincez la barrette sur la racine du nez pour augmenter l’étanchéité et limiter la fuite d’air. Ajustez-le aux contours du nez avec vos deux index
2. Abaissez-le masque sous le menton
3. Vérifiez que le masque est appliqué de manière hermétique sur le visage (couvrant le nez, le menton et la bouche) en obturant la surface filtrante avec les mains : vérifiez que vous ne pouvez plus inhaler d'air : le masque tend à s'écraser.

***Attention :***

***A partir de cet instant, ne portez plus les mains sur votre masque :***

***vous ne pouvez plus le manipuler ni le repositionner.***

***Ne gardez jamais le masque autour du cou ou sur le front pour ensuite le repositionner****.*





***2- Modalités de changement :***

***Quand changer le masque ?***

* dès qu’il est humide
* en cas de souillure, de projection
* s’il a été touché et/ou baissé au niveau du cou / placé au niveau du front
* au moins toutes les 3 heures en cas de port de longue durée

***Technique de retrait de masque :***

1. Avant retrait du masque, retirez vos gants éventuels, frictionnez vos mains et ongles par solution hydro-alcoolique ou lavage à l’eau et au savon
2. ôtez le masque en ne touchant que les liens ou élastiques, sans jamais toucher la partie avant du masque
3. éliminez le masque sans délai après l’avoir enlevé : dans une filière spécifique s’il en existe une, ou sinon par double emballage (sac fermé placé dans une poubelle fermée)
4. Enfin, lavez-vous les mains et ongles ou utilisez une solution hydro-alcoolique

Sources :

Compilation des recommandations pour l’utilisation des masques médicaux et des appareils de protection respiratoire dans les établissements de santé du CCLIN Sud Ouest ( Centre de coordination de lutte contre les maladies nosocomiales), de documents de Santé Publique France et du Centre Hospitalier des 2 rives de Valence d’Agen.

Avril 2020